

INTERNET : INITIATION SÉCURITAIRE

LE 10 FÉVRIER 2010 STÉPHANE FAVEREAUX

Internet : Initiation sécuritaire. Publié le 10 février 2010 par Stéphane Favereaux
loppi1c Au début, il y avait le Net. Puis vint Loppsi 2... Hadopi 1, 2, puis Zelnik... puis ACTA... Aujourd'hui, mercredi 10 février, sur la scène politique de l'assemblée vide de députés, de responsabilité citoyenne, le débat est lancé. Loppsi is back !



Au début, il y avait le Net. Puis vint Loppsi 2... Hadopi 1, 2, puis Zelnik... puis ACTA...
Aujourd'hui, mercredi 10 février, sur la scène politique de l'assemblée vide de députés, de responsabilité citoyenne, le débat est lancé. Loppsi *is back* !

Les débats autour de cette loi, cheval de retour du gouvernement Sarkozy, avaient été **vaguement reportés, la loi avec, en juillet dernier**, et depuis hier, une poignée de députés désœuvrés ou un peu plus impliqués dans leur rôle d'élu échangent autour de cette loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure.

Hadopi avait permis de réels débats mais on constate, alors que le Net se voit envisagé comme un espace libre à museler toujours plus, que fort peu de passions émaillent les discussions. Pour le PS et l'opposition en général, cette loi procède de la « *paranoïa sécuritaire* » des sbires de Sarkozy... quand le délicieux Hortefeux considère Loppsi comme un « *texte fondamental* ». Il est certain que nombre d'internautes vont l'avoir dans le fondement si cette « chose » est votée. Et malheureusement, à en juger par l'implication des députés hier soir jusqu'à 1h du mat', il est à craindre qu'elle passe haut la main l'examen de passage. Il faut alors espérer que le Conseil Constitutionnel fasse ensuite son office. Mais l'indifférence qui suivit le report de cette loi en juillet 2009 est à l'image de l'indifférence des députés... inqualifiable.

Loppsi, nous l'évoquions déjà sur **l'Owni**, est une loi pratique, fourre-tout, où tout passe sous coupe réglée. Lutter contre la cybercriminalité, la pédopornographie, l'obligation pour les FAI de filtrer les contenus... empêcher l'accès au Net des criminels que nous sommes donc tous en puissance... vous voulez de la sécurité sur le Net, loppsi sera votre ami de trente ans, sans jamais vous trahir... quoique...

Outre la bordée de dispositifs légaux mis en place depuis deux ans visant à faire de nos ordis des télécrans orwelliens, la volonté sécuritaire du gouvernement Sarkozy avec comme tête de pont Hortefeux donne une idée de ce que va devenir le web. La Quadrature du Net évoque « *La mise en place de ce dispositif laiss [ant] la porte ouverte à de dangereuses dérives et [devant] désormais être complétée par de strictes garanties, ou à défaut être rejetée* ». Malheureusement, je crains qu'il ne faille pas trop rêver, cette loi ne sera pas rejetée. Pour autant, il ne faut pas se résigner. Si les flics du web doivent essayer les matraques sur chaque URL, chaque lien, chaque blog, nul doute que l'utopie libertaire, au sens noble, du Net, sera mise à mal. Le Net pourrait ressembler aux salles de rédaction de l'ORTF, et finir en caisse de résonance gouvernementale, aux ordres, et soumis à une censure qui enfin s'avoue. Les censeurs sont toujours choisis comme des cravates, à en juger par le nombre de têtes de nœud que nous avons connus dans l'histoire.

Article 23.

L'article 23, notamment, de cette loi, se doit d'être ardemment combattu, tout comme la loi dans son ensemble ! Il permet d'installer des mouchards sur les ordinateurs de personnes suspectées. Mais la variabilité des crimes, des délits, de la pédophilie au simple téléchargement, pose quelque peu problème. Le rapport de moyen à fin tourne à la folie paranoïaque. Mettre un pédophile et un téléchargeur occasionnel sur le même plan est un

déni de justice. Les fondements même du droit sont mis à bas, piétinés, méprisés, par une autocratie sarkozienne. La réponse légale doit être mesurée par rapport au délit commis, il en va de même pour les moyens d'investigation. Mais nous vivons une époque formidable où on expulse une mère de 9 ans de son école encadrée par les gendarmes. Elle représente une telle menace. On ne défend pas la liberté en la donnant aux chiens qui vont se repaître des derniers oripeaux d'une liberté républicaine.

Ces mouchards, donc, seront, cela va presque de soi, installés sans aucun accord des utilisateurs, sans même les en informer. La transmission des données sera automatique, telle qu'elles sont visibles sur l'écran, ou par la frappe au clavier. Ils ont pensé à une appli I-Phone ? I-loppi pour fliquer les SMS comme le fait la Chine ? Voilà une bonne idée à donner à Brice Hortefeux ! Au point de déni des libertés fondamentales où nous en sommes, autant charger la mule !

Le Figaro (source sûre d'information gouvernementale en l'occurrence) évoque le dispositif de surveillance : « *La police pourra [...] installer à distance des logiciels pirates, sortes de chevaux de Troie, qui la renseigneront en temps réel sur tout ce qui entre et sort d'un PC ou d'un Mac* ». Quatre mois de flicage du Net renouvelable une fois. Huit mois sans pouvoir être libre alors que nous sommes sensés bénéficier de la présomption d'innocence non ? Oh ! pardon De Villepin. Mes mots dépassent mon niveau de sécuritarisme.

Plus fort, tout se fera sous couvert des juges d'instruction que Nicolas Sarkozy veut supprimer ! De fait, plus aucune indépendance réelle de la justice, on le sait. On l'a constaté dans l'affaire Clearstream.

La Ligue des Droits de l'Homme s'inquiète à juste titre de cette loi, qui marque, selon elle, un saut vers une « *société de la surveillance, du soupçon et de la peur* ». Il faudra penser à fleurir la tombe de Pétain ! Toujours selon la LDH, « *il s'agit [avec Loppsi] de renforcer, d'intégrer et de concentrer tous les instruments disponibles de fichage, de traçage et de contrôle social* ».

« **La chasse aux internautes** » est ouverte !

Noël Mamère souligne également à juste titre que « *c'est le dix-septième texte sur l'insécurité voté depuis 2002. Les décrets d'application de la plupart d'entre eux n'ont même pas été publiés* ».

Le débat risque d'être long si tant est que la classe politique, les citoyens, sortent d'un individualisme primesautier et s'impliquent dans ce qui apparaît de plus en plus comme un volonte de foutre en l'air les libertés individuelles, fondamentales, voire constitutionnelles.

A propos de loppsi 2, j'avais écrit **cet article** en juillet 2009. Rien n'a réellement changé depuis...malheureusement. Reculer pour mieux noyer le poisson en période électorale est toujours une stratégie intéressante. Gonfler la France entière, la saturer, avec Hadopi pour mieux passer Loppsi, dispositif complémentaire et pire encore... c'est finalement une stratégie de l'évitement du débat de la part d'une majorité qui préfère avoir moins de députés que de personnes dans le public à l'assemblée mardi 9 février au soir. L'exercice de la démocratie est un devoir quand on est élu. Pour beaucoup, il devient une possibilité, une option... bel exemple d'exercice du pouvoir politique et de trahison des électeurs.

Illustration CC Flickr **matthileo**

1 ping

Lutter contre la Cyber-Censure | Owni.fr le 12 mars 2010 - 17:19

[...] sous secret défense par 39 états ne vont guère aller dans le sens des internautes, des opposants. ACTA destinés à lutter contre la contrefaçon se négocie sans la moindre concertation avec les ONG, [...]